



ANNONCE AU PUBLIC

Concerne : Adjudication des Obligations du Trésor

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, à l'appel d'offres de souscription aux Obligations du Trésor dans les conditions suivantes :

1. Nombre de titres mis aux enchères : 45.000

2. Caractéristiques communes:

- Valeur nominale d'une Obligation du Trésor : 100.000 BIF.
- Coupons : 5,00%; 5,25%; 5,50%; 7,50% et 8,00% l'an du nominal, respectivement pour les Obligations à 2 ; 3 ; 4 ; 9 et 10 ans, payables annuellement.
- Prix : proposés par les souscripteurs.
- **Les prix sont exprimés en % de la valeur nominale du titre avec 2 décimales.**
- Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, 19 octobre 2022 à 9 h 00' pour les offres sur papier et à 10 h00' pour les offres électroniques.
- Lieu : - BRB, Service Marché Monétaire, 1^{er} étage, bureau n° 1.45, ou
- Site intranet du Dépositaire Central des Titres (pour les participants directs CSD)
- Date d'adjudication : mercredi, 19 octobre 2022 à 10 h 10 min.
- Date de jouissance : jeudi, 20 octobre 2022.
- **Nombre minimal de titres par offre : 1.000 titres.**
- **Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 1.000 titres.**
- Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres.

3. Caractéristiques spécifiques:

- **Obligations à 2 ans, série n° BIOT02241020**
Emission n° BIOT02241020/044/22
Nombre de Titres : 10.000
Date d'échéance : le 20 octobre 2024.
- **Obligations à 3 ans, série n° BIOT03251020**
Emission n° BIOT03251020/043/22
Nombre de Titres : 200.000
Date d'échéance : le 20 octobre 2025.
- **Obligations à 4 ans, série n° BIOT04261020**
Emission n° BIOT04261020/043/22
Nombre de Titres : 5.000
Date d'échéance : le 20 octobre 2026.
- **Obligations à 9 ans, série n° BIOT09311020**
Emission n° BIOT09311020/039/22
Nombre de Titres : 5.000
Date d'échéance : le 20 octobre 2031.
- **Obligations à 10 ans, série n° BIOT10321020**
Emission n° BIOT10321020/040/22
Nombre de Titres : 5.000
Date d'échéance : le 20 octobre 2032.

4. Les offres dont le nombre de titres est supérieur à celui qui est annoncé ci-dessus pour chaque terme seront rejetées.
5. Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
6. A l'échéance, le remboursement du principal et des coupons se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucune autre formalité.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

**Direction des
Opérations**